

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 77 (1926)
Heft: 12

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Constitution du Comité permanent.

Le comité élu à la dernière assemblée générale, pour l'exercice 1927/29, s'est constitué comme suit :

Président : M. *Graf*, inspecteur forestier cantonal, à St-Gall;
Vice-président : M. *Pometta*, inspecteur forestier d'arrondissement, à Lugano;
Secrétaire : M. *Ammon*, inspecteur forestier d'arrondissement, à Thoune;
Caissier : M. *Furrer*, inspecteur forestier cantonal, à Soleure;
Sans mandat : M. *Darbellay*, inspecteur forestier d'arrondissement, à Fribourg.

NOS MORTS.

† Arnold von Seutter, conservateur des forêts, à Berne.

Les forestiers suisses ont appris avec une douloureuse surprise le départ imprévu de M. le conservateur des forêts von Seutter. Cet homme vigoureux, qui n'avait jamais connu la maladie, a été terrassé brusquement par une attaque d'apoplexie, le 3 octobre, au soir, alors que, rentrant dans son foyer, il se trouvait sur le pont de la Nydeck, à Berne. Peu après, soit le matin du 5 octobre, il rendait le dernier soupir.

Le défunt est né en 1862 à Berthoud, où s'écoule sa jeunesse et où il fait toutes ses classes. Après de bonnes études à l'Ecole forestière de Zurich et un stage à Willisau et à Aarberg, il subit avec succès en 1883 l'examen d'Etat. De 1883 à 1887 il est occupé à des travaux de taxation dans l'arrondissement d'Aarberg. A ce moment, le gouvernement du Tessin lui confie le poste d'inspecteur forestier de l'arrondissement de Lugano. Il doit apprendre tout d'abord l'italien, puis il se consacre avec le plus entier dévouement à une difficile tâche. De nombreux reboisements et travaux de défense dans le bassin d'alimentation du Vedeggio et du Cassarate, au Monte Lema et au Genneroso sont des témoins éloquents de l'activité déployée par le jeune sylviculteur, souvent au milieu de sérieuses difficultés.

C'est pendant cette période tessinoise que M. von Seutter unit son sort à celui de Mademoiselle Marie Gysin. De cette union sont nées deux filles.

En 1897, M. von Seutter rentre dans son canton d'origine et succède à son ancien chef, M. Schluep, à la tête de l'arrondissement d'Aarberg. Au bout de cinq ans il est appelé à l'arrondissement de Berne, où il remplace M. Balsiger, promu au poste supérieur de con-